

Réf: Dossier N° 081817

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CALICE CÔTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA ABATTA NON
LOIN DU SUPER MARCHÉ AB CENTER., Lot 318, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/02/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CALICE CÔTE D'IVOIRE »

Objet : Commercialisations des produits du BTP et ouvrages d'art (import-export) et la mise en œuvre .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA ABATTA NON
LOIN DU SUPER MARCHÉ AB CENTER., Lot 318, Ilot 27

Dirigeant(s) : M KOUADIO KOUASSI JEAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02264 du 23/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11920/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

